

ORDRE DU JOUR

- 1) DECISIONS MODIFICATIVES ;
- 2) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE ;
- 3) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – TENNIS DE TABLE HILAIRIEN ;
- 4) SEJOUR VACANCES DE NEIGE – PARTICIPATION DES FAMILLES ;
- 5) RECENSEMENT POPULATION 2024 - RECRUTEMENT AGENTS RECENSEURS ;
- 6) CREATION EMPLOIS NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A ACCROISSEMENTS TEMPORAIRES D'ACTIVITE ;
- 7) CONVENTION DE MECENAT AVEC LA FERME EOLIENNE DANS LE CADRE D'UN PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE – AUTORISATION DE SIGNATURE ;
- 8) CONVENTION D'ADHESION A LA CENTRALE D'ACHATS DU SYNDICAT MIXTE DE LA FIBRE NUMERIQUE 59-62 – AUTORISATION DE SIGNATURE ;
- 9) PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE – AUTORISATION DE SIGNATURE ;
- 10) ADHESION COMMUNE AU SIDEN-SIAN ;
- 11) QUESTIONS DIVERSES.

L'an deux mil vingt-trois, le 18 décembre à 19 heures, le conseil municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice DEFAUX le Maire.

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
DEFAUX Maurice	x		
LEMAIRE Marie-Paule	x		
LEDUC Jean	x		
MORELLE Carole	x		
DA COSTA Augusto	x		
BASQUIN Danièle		x	
AUBLIN Yolande	X		
LEPREUX Audrey	x		
POTIEZ André	x		
CARREZ Danièle	x		
GODDYN Nicolas	x		
BROUETTE Véronique	x		
CARLIER Benoît	x		
LAPOINTE Christiane	x		
DOUAY Robert	x		
QUENNESSON Gérard	x		
SOLARCZYK Christelle		x	QUENNESSON Gérard
ETHUIN Marie		x	COMBERTON Marie-Christine
COMBERTON Marie-Christine	x		

Secrétaire de séance : Monsieur GODDYN Nicolas

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 28/09/2023 n'appelle aucune observation.

I – DECISIONS MODIFICATIVES

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6042 (011) : Achats prest.de serv.(autres qu	12 000,00		
64168 (012) : Autres emplois aidés	-12 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
203 (20) : Frais d'études, rech. & dév. & fr	43 000,00		
231 (23) : Immobilisations corporelles en c	-43 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2138 (21) : Autres constructions	-2 500,00		
2158 (21) : Autres install., matériel et outil	2 500,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Adopté à l'unanimité

II – SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

- T.T.H

Versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € au T.T.H – Adopté à l'unanimité

- OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE JOLIOT CURIE

Versement d'une subvention exceptionnelle de 3 200 € à la Coopérative scolaire de l'école Joliot Curie de Saint Hilaire lez Cambrai (participation financière dans l'organisation d'une classe de découverte pour les élèves de CM2 en mai 2024) – Adopté à l'unanimité

III - SEJOUR VACANCES DE NEIGE - PARTICIPATION DES FAMILLES

Séjour vacances de neige pour les enfants de CM2 scolarisés à Saint Hilaire lez Cambrai du 24 février 2024 au 2 mars 2024 à LA GIETTAZ au pied du Mont Blanc. Participation des familles : 200 €/enfant. Adopté à l'unanimité

IV - RECRUTEMENT AGENTS RECENSEURS - RECENSEMENT POPULATION 2024

Recrutement de 3 agents recenseurs pour la période du 18 janvier 2024 au 17 février 2024.

Les agents seront payés à raison de :

- 1.20 € par feuille de logement remplie ;
- 1.50 € par bulletin individuel rempli.

Adopté à l'unanimité

V - CREATION EMPLOIS NON PERMANENTS

- Création d'un emploi non permanent dans le grade d'adjoint technique territorial de catégorie C1 pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité en espaces verts

pour une période de 6 mois renouvelables (12 mois maximum pendant une même période de 18 mois) à compter du 03/01/2024. Mr Jacques TONON a été retenu.

- Création d'un emploi non permanent dans le grade d'adjoint technique territorial de catégorie C1 pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité en restauration scolaire et entretien des bâtiments pour une période de 6 mois renouvelables (12 mois maximum pendant une même période de 18 mois) à compter du 08/01/2024. Mme Emilie COEST a été retenue.

Monsieur Marc BILLOIR a fait valoir ses droits à la retraite au 31/12/2023. Il ne sera pas remplacé.

Adopté à l'unanimité

VI - CONVENTION DE MECENAT AVEC LA FERME EOLIENNE DU MOULIN JEROME AUTORISATION DE SIGNATURE

Autorisation de signature de la convention de mécénat avec la Ferme Eolienne du Moulin Jérôme dans le cadre de la réalisation d'actions en faveur de la transition énergétique et de l'amélioration du cadre de vie.

Adopté à l'unanimité

VII - CONVENTION D'ADHESION A LA CENTRALE D'ACHATS DU SYNDICAT MIXTE DE LA FIBRE NUMERIQUE 59-62 AUTORISATION DE SIGNATURE

L'adhésion à la centrale d'achats permettra de bénéficier des services suivants :

- Services numériques essentiels pour les collectivités (« Pack Mairie Connectée »),
- Prestations de vidéoprotection,
- Services de télécommunications et communications électroniques.

Adopté à l'unanimité

VIII - PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) - AUTORISATION DE SIGNATURE

Le PEDT permet de dégager les principaux objectifs proposant à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs et de fixer les grandes orientations en matière éducative pour les 3-11 ans.

Il est également une condition pour obtenir la Labélisation « Plan Mercredi ».

Adopté à l'unanimité

IX – NOUVELLE ADHESION AU SIDEN-SIAN

Adhésion de la commune de THIVENCELLES avec transfert de la compétence défense extérieure contre l'incendie au SIDEN-SIAN.

Adopté à l'unanimité

X – QUESTIONS DIVERSES

Demande de participation de l'école Saint Joseph de Villers-Outréaux au séjour neige 2024 pour un enfant de Saint Hilaire scolarisé. La commune ne finance pas les demandes provenant des écoles l'extérieures.

Mme COMBERTON sollicite de la police municipale qu'elle fasse respecter le stationnement dans la rue du 19 mars 1962.

Levée de séance 19H45.

Vu le Maire